

*Direction générale de l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction*

Décision du 10 février 2006 désignant les membres du comité technique paritaire spécial de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

NOR : EQUU0610495S

Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat, notamment l'article 11, second alinéa ;
Vu l'arrêté interministériel du 12 septembre 1997 modifié portant création de comités techniques paritaires à l'administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 23 août 2005 fixant les modalités de la consultation du personnel organisée afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer ;
Vu l'arrêté ministériel du 27 octobre 2005 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, suite à la consultation du 18 octobre 2005,

Décide :

Article 1^{er}

Sont désignés comme membres titulaires et membres suppléants du comité technique paritaire spécial de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction en qualité de :

Représentants de l'administration

Membres titulaires

M. Lecomte (Alain), directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ;
M. Lelarge (Pascal), directeur, adjoint au directeur général ;
M. Bazin (Daniel), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Orain (Jean), administrateur civil hors classe ;
Mme de Veyrinas (Marie-Dominique), chef de service ;
M. Grand (Philippe) ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Jacq (Alain), ingénieur général des ponts et chaussées ;
chaussées ;
Mme Tilmont (Michèle), chef de service ;
Mme Grima (Marie-Claire), sous-directrice ;
Mme Joinville (Pascale), agente contractuelle.

Membres suppléants

M. Lanco (Patrice), inspecteur général de l'équipement ;
Mme Dadou (Hélène), ingénieure en chef des ponts et chaussées ;
Mme Aubey-Berthelot (Catherine), sous-directrice ;
Mlle Morand (Carole), attachée d'administration centrale ;
Mme Marques (Ruth), architecte et urbaniste en chef de l'Etat ;
Mme Vince (Agnès), sous-directrice ;
M. Bardy (Jean-Pierre), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Leconte (Manuel), sous-directeur ;
Mme Phemolant (Brigitte), sous-directrice ;
M. Curé (Christian), ingénieur des ponts et chaussées.

Article 2

Sur proposition des organisations syndicales, sont désignés comme membres titulaires et membres suppléants du comité technique paritaire spécial de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction en qualité de :

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
Au titre du syndicat CGT centrale-équipement

Membres titulaires

M. Duval (Jean-Michel), ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
M. Gomez (Roland), agent contractuel ;
Mme Jovignot (Carole), secrétaire administrative classe exceptionnelle de l'équipement ;
Mme Klein (Nadine), adjointe administrative d'administration centrale.

Membres suppléants

Mme Benguigui (Francine), agente contractuelle ;
Mme Blin (Valérie), secrétaire administrative classe normale de l'équipement ;
M. Maitte (Hervé), adjoint administratif principal d'administration centrale ;
Mme Marin (Bernadette), attachée d'administration centrale.

Au titre du syndicat national Force ouvrière

Membres titulaires

M. Langlois (Jean-Noël), secrétaire administratif classe exceptionnelle de l'équipement ;
Mme Blassenac (Cécile), ingénieure des travaux publics de l'Etat ;
Mme Vian (Ghislaine), secrétaire administrative classe supérieure de l'équipement ;

Membres suppléants

M. Bougerolle (Jean-Pol), maître ouvrier principal des services déconcentrés ;
Mme Labrousse (Colette), secrétaire administrative classe normale de l'équipement ;
Mme Pesquet (Liliane), agente contractuelle.

Au titre du syndicat SERIF-CFDT

Membres titulaires

Mme Jaouen (Annick), agente contractuelle ;
M. Ramelli (Jean-Yves), agent contractuel.

Membres suppléants

Mme Hennion (Isabelle), attachée principale d'administration centrale ;
Mme Pourchez (Carole), attachée d'administration centrale.

Au titre du syndicat UNSA équipement

Membres titulaires

Mme Lapotre (Odile), secrétaire administrative classe exceptionnelle de l'équipement.

Article 3

Les membres titulaires et suppléants du comité technique paritaire spécial de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction sont désignés pour une période de trois ans à compter du 27 octobre 2005.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Le 10 février 2006.

Le directeur général de
l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction,
A. Lecomte